



IPERU 2010

Les indicateurs « biblio » 2010 : évolution des rapports

Hélène MECHOULAM

Chargée d'études projet IPERU à l'Observatoire des sciences et des techniques (OST)

Cette présentation concerne le volet bibliométrie du projet IPERU et en particulier l'évolution des rapports de la production scientifique des établissements mesurée par les publications.

En 2009, lors de la dernière réunion annuelle, nous nous étions engagés à poursuivre le projet IPERU et à le faire évoluer en adaptant progressivement les périmètres et les indicateurs au plus près des besoins des établissements. Dans cet esprit, nous avons travaillé sur l'évolution des rapports. Jusqu'à présent, il existait un seul modèle de rapport bibliométrique comprenant les mêmes indicateurs quel que soit la taille, les domaines scientifiques et le volume de production des établissements. Dans une production de masse (150 établissements), l'individualisation des rapports est difficile et pour certains établissements le rapport transmis pouvait être presque vide. Nous avons réfléchi à la façon de moduler le contenu des rapports qui vont être transmis en 2010 principalement en fonction du volume de production des établissements. En accord avec le comité d'orientation, nous avons ainsi construit des groupes d'établissements et nous proposons désormais un rapport distinct adapté à chacun des cinq groupes constitués.

Les groupes ont été construits à partir du repérage des publications par les établissements dans la base de l'OST. Une distribution sur le nombre de publications, puis un travail sur les similitudes disciplinaires, ont permis de proposer un rapport commun pour les groupes suivants :

- groupe A : les universités scientifiques ou polyvalentes et les écoles d'ingénieurs « recherche » qui ont plus de 250 publications en moyenne par an toutes disciplines confondues (57 établissements) ;
- groupe B : les universités polyvalentes et les écoles d'ingénieurs qui ont entre 50 et 250 publications en moyenne par an, toutes disciplines confondues (42 établissements) ;
- groupe C et C Bis : les écoles d'ingénieurs spécialisées et quelques universités polyvalentes qui ont moins de 50 publications par an toutes disciplines confondues (9 écoles + 5 universités) ;
- groupe D : les établissements purement SHS (sciences humaines et sociales), qui participent au repérage. Ce rapport sera aussi transmis aux établissements pluridisciplinaires avec un volet SHS.

De plus, dans tous les rapports 2010, les indicateurs seront présentés pour six années (2003 à 2008) au lieu de quatre, il sera proposé une aide à la lecture des tableaux par des graphiques et le cas échéant, les nanosciences seront isolées de la discipline « multidisciplinaire » qui les contient. Comme les autres années, les indicateurs sont livrés en compte fractionnaire, à l'exception du nombre de publications, qui est aussi donné en compte de présence, et des indicateurs de collaboration scientifique, qui ne sont calculés qu'en compte de présence.



Si l'on met à part le rapport du groupe D (SHS) qui sera présenté plus loin, voici les points communs et les différences entre les indicateurs fournis aux groupes A, B, C. Certains indicateurs ne sont pas proposés lorsque le nombre de publications annuel toutes disciplines ou par discipline est faible ou inexistant et les rend peu significatifs. Parfois ce sont seulement les positionnements mondiaux qui ne sont pas proposés pour les mêmes raisons.

En ce qui concerne les indicateurs de production scientifique mesurés par les publications (P.5 du diaporama associé) :

- Le groupe C a le nombre de publications par discipline et la répartition entre disciplines, la part de publications en référence européenne et nationale par discipline;
- les groupes A et B ont en plus, les indices de spécialisation scientifique en référence mondiale et nationale et, la part de publications en référence mondiale, le tout par discipline.

En ce qui concerne les indicateurs de visibilité mesurés par les citations (P. 6 du diaporama associé) :

- Le groupe C a uniquement la part française et la part européenne de citations immédiates (à 2 ans) par discipline ;
- Les groupes A et B ont en plus, la part mondiale de citations immédiates (à 2 ans) par discipline, et les indices d'impact relatif observés et espérés. Ces derniers sont fournis par discipline au groupe A et uniquement toutes disciplines confondues au groupe B.
- Le groupe A a en plus, l'indice d'impact relatif observé à 5 ans et un graphique bidimensionnel rapprochant l'indice d'impact observé immédiat et l'indice de spécialisation.

En ce qui concerne les indicateurs de collaborations scientifiques mesurés par les co-publications (P. 7 du diaporama associé) :

- Le groupe C a la part de publications en copublication européenne et en copublication internationale toutes disciplines confondues ;
- Les groupes A et B ont les mêmes indicateurs par discipline

Pour le groupe D, nous avons livré pour la première fois l'an dernier et juste pour information un rapport comprenant :

- le nombre annuel de documents repérés par l'établissement en SHS dans la base de l'OST par discipline, en prenant en compte six types de documents du WoS : *article, letter, review, book review, editorial material, meeting abstract* (lors du calcul des indicateurs en sciences « dures », on ne prend que les trois premiers) ;



- pour les publications qui pourraient être retenues dans le calcul d'indicateurs en SHS (ceux qui sont dans le type de document *article*, *letter*, *review*, ceux qui sont cités etc....), la liste des principaux journaux dans lesquels l'établissement publie avec le nombre de publications dans chacun de ces journaux et l'indice d'impact de ces journaux par année.

Nous prévoyons de livrer fin 2010 aux établissements du groupe D des informations proches de celles-ci-dessus. Les ajustements éventuels dépendront des résultats de notre analyse sur les documents ayant une discipline indéfinie.

Pour clore cette présentation, voici deux exemples de graphiques (P.9 et P.10 du diaporama associé) qui seront présentés dans le rapport, celui sur la comparaison entre l'indice de spécialisation en référence mondiale et en référence nationale et celui sur la part de publications en copublication internationales (UE27 et hors UE 27).